REPUBLIQUE FRANCAISE

TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE PARIS
7 rue de Jouy
75181 Paris cedex 04
Téléphone : 01.44.59.44.90
Télécopie : 01.44.59.44.99

Les horaires d'ouvertures sont consultables sur le site internet :
http://paris.tribunal-administratif.fr
https://paris.tribunal-administratif.fr

Paris, le 07/04/2025

2509350/9-1

Madame PICAZO FRAIGNAC Sara
13 rue de la Grenade
75019 PARIS 19

Dossier n° : 2509350/9-1
(à rappeler dans toutes correspondances)
Madame Sara PICAZO FRAIGNAC c/ COMMISSION D'ACCES AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

ACCUSE DE RECEPTION D'UNE REQUETE EN REFERE

Madame,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre requête en référé et de vous informer qu'elle a été enregistrée le 05/04/2025, sous le numéro mentionné ci-dessus.

Je saisis cette occasion pour vous adresser les recommandations suivantes :

- afin de permettre le rattachement de vos courriers à votre dossier, veuillez mentionner le numéro d'enregistrement qui figure en tête de la présente lettre sur toutes les pièces ou correspondances relatives à cette affaire ;
- ne manquez pas, jusqu'à l'issue de la procédure, d'informer le greffe du tribunal administratif de vos éventuels changements d'adresse. Pour permettre de vous joindre plus facilement, en cas de nécessité, vous pouvez communiquer au greffe vos numéros de téléphone et de télécopie ;

Vous avez la possibilité de déposer vos mémoires et pièces de manière dématérialisée sur le site internet *https://www.telerecours.fr*, rubrique " Particuliers et personnes morales de droit privé – Télérecours citoyens ".

Une fois inscrit au téléservice Télérecours citoyens, vous pouvez ajouter ce dossier à votre compte en saisissant le code de rattachement confidentiel *T75-2509350-449250764,* dans la zone *" entrer un code reçu par courrier ".*

Ce code vous permet de rattacher votre dossier à votre compte Télérecours citoyen et est à usage unique. Il **est strictement personnel et ne doit être utilisé que par vous-même**, Madame Sara PICAZO FRAIGNAC.

Ce code est provisoire, vous pouvez l'utiliser jusqu'au 07/05/25.

Une fois que vous aurez accepté l'usage des téléprocédures pour ce dossier, vous pourrez, depuis n'importe quel accès Internet :

- suivre en direct son évolution,
- recevoir et consulter les documents qui vous sont envoyés par le tribunal dans cette affaire, et transmettre de nouveaux documents (*à noter que, dès lors qu'un avocat est constitué dans une affaire, il devient l'unique interlocuteur de la juridiction. Les éléments de procédure, à l'exception de la décision du tribunal, lui seront donc transmis exclusivement. Néanmoins vous en verrez la mention sur l'historique de votre dossier*),
- recevoir la notification de la décision rendue par la juridiction à l'issue de l'instance.

Enfin, je vous informe que le rattachement de votre dossier à votre compte Télérecours citoyens vous engage à utiliser ce téléservice dans vos échanges avec le tribunal jusqu'à la fin de l'instance.

L'état de l'instruction de ce dossier peut être consulté avec le code d'accès confidentiel *T75 - 2509350 - 26123* sur le site internet *http://sagace.juradm.fr.*

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation le greffier,